



LES WEBINAIRES DES EXPERTS

Vous n'avez pas pu assister au webinaire
"COVID 19 - DÉCONFINEMENT ET SANTÉ
AU TRAVAIL"?

Vous pouvez visualiser son enregistrement .



REPLAY SANTÉ AU TRAVAIL PRÉPARER LE RETOUR À L'ACTIVITÉ AVEC LE COVID 19

Chers clients et partenaires,

Vous n'avez pas pu assister à notre webinaire de jeudi dernier durant lequel le **Pr Christophe ROGIER*** a répondu aux questions suivantes :

- A quelles contraintes s'attendre au sortir du confinement ?
- Comment adapter l'organisation de mon entreprise pour maintenir l'activité pendant et après le confinement ?
- Comment assurer la sécurité des personnes (salariés, clients, dirigeants...) pendant et après le confinement ?
- Quelles pratiques mettre en place selon mon activité (commerce, BTP, bureaux...) ?

(*) Christophe ROGIER est médecin. Il exerce actuellement en tant que médecin du travail pour l'ACMS pour aider les entreprises à trouver des solutions sécurisées pour maintenir leur activité. Ancien chef du département d'infectiologie de terrain de l'Institut de recherche biomédicale des Armées, il a été le directeur général et directeur scientifique de l'Institut Pasteur de Madagascar (500 collaborateurs), avant d'être responsable de l'expertise et de la stratégie santé du Ministère de la défense au sein de la direction centrale du Service de santé des Armées. Il est médecin général (2S) et professeur agrégé du Val-de-Grâce.

Visionnez son intervention en cliquant sur le lien suivant :

<https://recci.clickmeeting.com/webinar-recording/6sNi25cab>

Voici des liens vers des notes écrites plus complètes rédigées par le Pr Christophe ROGIER :

- [Recommandations sur le nettoyage et la désinfection des locaux](#)
- [Consignes de protection du lieu de travail](#)

En votre qualité de client du groupe, le Pr Christophe ROGIER se tient exceptionnellement à votre disposition pour répondre à vos questions sur le mail suivant : christophe.rogier@acms.asso.fr

Attention les informations évoquées dans ce webinaire sont celles connues et en application au jour de sa réalisation.

RDV pour notre **prochains webinaire le 29 avril à 11 h sur le thème « Déconfinement : obligations de l'employeur » animé par Maître Sonia BEAUFILS, associée de RECCI Avocats**, qui abordera les questions suivantes:

- Comment la responsabilité de l'employeur peut-elle être engagée et quelle sanction encoure-t-il en cas d'insuffisance de protection de la santé des salariés, dans le contexte de crise sanitaire actuel ?
- Quelles sont les obligations spécifiques de protection de l'employeur vis-à-vis du salarié en cas de télétravail ?
- Comment réagir face aux effets psychiques de la crise sanitaire et quels sont les risques pour les salariés ?
- Quels moyens pour agir en matière de protection de la santé des salariés dans cette période inédite ?

Cliquez sur le lien suivant pour vous inscrire:

<https://recci.clickmeeting.com/webinaire-deconfinement-obligations-des-employeurs-/register>

L'équipe RECCI se tient à votre disposition pour toutes questions
